



## Les six **unités d'enseignement (UE)** du « bloc 2 » du baccalauréat Assistant social.

Les Unités d'enseignement (UE) sont composées d'un ou plusieurs cours et ou séminaires et ou activités d'intégration professionnelle. Elles sont nommées Activités d'enseignement (AE) ou Activités d'apprentissage (AA). Le « crédit » représente un volume d'activité et 1/180 du cursus. Les étudiants obtenant plus de 45 crédits de la première année sont inscrits au niveau « bloc 2 ». Les étudiants obtenant entre 30 et 44 crédits en première année restent inscrits en première mais peuvent selon un programme personnalisé être inscrits à des UE du bloc 2. L'organisation du cursus est régi par le décret « Paysage de l'enseignement supérieur » du 07-11-2013.

Entre le 15 septembre et fin décembre :

2AU1C	Organisations, positionnements de l'acteur social et stratégies d'organisation de l'action sociale
2AU2C	De l'individuel au sociétal
2AU3C	Eclairages juridique, psychologique et médico-social pour l'action sociale

Entre le 15 septembre et le 15 mai :

2AU4C	Pratique et analyse du travail social : méthodes d'entretien & réflexion éthique et déontologique
-------	---

Entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 mai :

2AU5C	Scènes sociales d'exclusion, d'intégration et d'urgence (vulnérabilité et crise)
2AU6C	Techniques et études de logiques d'intervention

Celles-ci comportent les caractéristiques communes suivantes :

Implantation :

ISFSC

Langue de l'enseignement :

Français

Cycle :

1<sup>er</sup> **cycle de l'enseignement supérieur**

Niveau CFC :

6

Cours obligatoires/à choix :

Obligatoires

Resp. de l'organisation pour les 8 UE:

Sylvie Toussaint, coordinatrice des blocs 2 & 3

Pas de prérequis ni de corequis aux UE.

# 2AU1C : Organisations, positionnements de l'acteur social et stratégies d'organisation de l'action sociale

Disciplines :	Economie / Sociologie / Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Pierre Rummens
Crédits :	11 crédits
Volume horaire :	132 heures
Période :	Quadrimestre 1

## **Compétences visées par l'UE :**

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale

**Contenu de l'UE :** L'unité d'enseignement propose une approche théorique, critique et/ou opérationnelle des organisations en général ; de certaines formes et méthodologies organisationnelles en particulier ; et de différents domaines de gestion qui peuvent venir en soutien du développement des initiatives sociales.

L'approche systémique y est présentée comme cadre pour réfléchir et développer une méthode d'intervention dans la pratique sociale.

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE :** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans les différentes activités d'enseignement ;
- d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier, - de maîtriser la forme juridique et les outils de contrôle les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales et au contrôle de leur santé financière ;
- d'identifier les référentiels et les composantes du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions.

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus; Notes de cours sur Claroline; Portefeuille de textes ; Etudes de cas

## **Liste des différentes activités d'apprentissage composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

[2A11C Méthodologie du projet et de l'action coopérative](#) : apports théoriques et exercices proposés par le titulaire afin de permettre à l'étudiant de construire sa réflexion avec le groupe.

[2A12C Gestion des initiatives sociales et comptabilité](#) : apports théoriques, études de cas proposées par l'enseignant et par l'étudiant.

[2A13C Sociologie des organisations](#) : cours ex caethedra et séances d'analyse en sous-groupe et remise en commun supervisée par l'enseignant.

[2A14C Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive](#) : L'enseignement alterne des cours en demi-groupe : initiation à la communication sociale, ses fondamentaux, sa pertinence à travers des études de cas ; Des ateliers participatifs consacrés à la réflexion autour du projet d'année imaginé et

construit par les étudiants. Les ateliers en salle informatique pour la réalisation du projet tel qu'il a été pensé dans les ateliers participatifs. Construction et gestion d'un site internet en CMS.

**Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :**

2A11C Méthodologie du projet et de l'action coopérative : Le séminaire se clôture par une séance d'examen écrit. 2<sup>e</sup> session : examen écrit

2A12C Gestion des initiatives sociales et comptabilité : Examen oral en première et deuxième session

2A13C Sociologie des organisations : 1<sup>ère</sup> session: examen oral ou examen écrit, au choix; 2<sup>e</sup> session, examen écrit.

2A14C Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive : Evaluation sommative des réalisations communicationnelles - 8 moments d'évaluation écrite des productions : Identification des besoins- Diagnostic - Identification des publics - Réponse stratégique - Réflexion éditoriale - Recherche et gestion de l'information - Réflexion autour de l'identité visuelle - Réflexion en termes de diffusion - 1 moment d'évaluation orale : présentation du produit fini à l'émetteur. L'évaluation se fera donc au fur et à mesure de la progression du projet.

2<sup>e</sup> session : l'étudiant représente la partie ou les parties en échec. La cote de présentation n'est pas rattrapable en seconde session.

**Pondération des différentes activités d'apprentissage :**

2A11C Méthodologie du projet et de l'action coopérative: 19% ; 2A12C Gestion des initiatives sociales et comptabilité : 27%

2A13C Sociologie des organisations : 27% ; 2A14C Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive: 27%

**Critères de réussite pour l'UE:**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

**Justification des crédits :**

2A11C Méthodologie du projet et de l'action coopérative: 24 h de cours + 20 h de travail collectif + 16 h de travail indiv. = 60 h, soit 2 crédits

2A12C Gestion des initiatives sociales et comptabilité : 36 h de cours + 36 h d'étude + 18 h de travail sur l'étude de cas = 90 h, soit 3 crédits

2A13C Sociologie des organisations : 33 h de cours + 27 h de travaux à réaliser + 30 h d'étude = 90 h, soit 3 crédits

2A14C Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive : 36 h de cours + 36 h travail personnel = 72h, soit 3 crédits.

# 2AU2C De l'individuel au sociétal

Disciplines :	Economie / Sociologie / Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Martin Wagener
Crédits :	7 crédits
Volume horaire :	96 heures
Période :	Quadrimestre 1

## **Compétences visées par l'UE :**

- Etablir une communication professionnelle
- Inscrire sa pratique dans une réflexion, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

**Contenu de l'UE :** L'unité d'enseignement comporte deux volets : d'une part, une introduction théorique et/ou empirique à la psychologie sociale, à l'analyse des processus à l'œuvre au sein de petits groupes et à l'analyse de situations en contexte interculturel; d'autre part, une formation théorique et pratique à l'élaboration d'une recherche en sciences sociales (de la question de départ à l'analyse des résultats).

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE :** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ;
- d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés ;
- de connaître les différentes étapes, facettes et modalités de la recherche en sciences sociales et d'en comprendre les usages ;
- de mettre en œuvre un projet de recherche et d'évaluer des résultats de recherche ;
- d'analyser une situation sociale en contexte interculturel à partir du cadre théorique d'une série d'auteurs présentés en séance et sur base des différents concepts abordés ;
- de situer l'intervention en travail social dans un contexte interculturel et de distinguer les différentes dimensions d'une intervention/influence sociale tout en estimant l'importance du contexte dans le parcours de l'individu.

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus; Dossier de textes; Docs distribués en séance et/ou sur Claroline ; Carnet de bord

## **Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

[2A21C Psychologie sociale](#) : cours ex-cathedra avec illustrations vidéo

[2A22C Sensibilisation à la dynamique de groupe](#) : nombreux exercices et mises en situations suivis de temps de rédaction et d'articulation avec les notions théoriques

[2A23C Méthodes de la recherche en sciences sociales 1](#) : exposés et exercices

[2A24C Méthodologie d'intervention et contexte multiculturel](#) : exposé magistral présentant le cadre théorique; rencontres et discussions avec des intervenants de terrain; démarche de construction de savoirs en sous-groupe

**Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :**

[2A21C Psychologie sociale](#) : examen écrit pour les deux sessions

[2A22C Sensibilisation à la dynamique de groupe](#) : 1<sup>ière</sup> session : présence obligatoire durant les trois jours. Travail écrit individuel.

2<sup>e</sup> session, (a) si l'échec résulte d'une absence partielle ou totale au séminaire, l'étudiant devra soit réaliser un travail complémentaire, soit suivre durant l'été une formation complémentaire équivalente à partir de laquelle, il réalisera le travail demandé ; (b) si l'échec résulte d'un mauvais travail, les consignes du travail sont les mêmes qu'en première session.

[2A23C Méthodes de la recherche en sciences sociales 1](#) : 1<sup>ière</sup> session : examen écrit **et** travail écrit individuel (ou par 2 étudiants max).

2<sup>e</sup> session, l'étudiant peut être dispensé de la partie d'épreuve pour laquelle il a obtenu la moitié des points

[2A24C Méthodologie d'intervention et contexte multiculturel](#) : Présentation orale d'un travail écrit réalisé en sous-groupe, Sessions 1 &2

**Pondération des différentes activités d'enseignement :**

[2A21C Psychologie sociale](#) : 30% ; [2A22C Sensibilisation à la dynamique de groupe](#) : 15% ; [2A23C Méthodes de la recherche en sciences sociales 1](#) : 40% ;

[2A24C Méthodologie d'intervention et contexte multiculturel](#) : 15%

**Critères de réussite pour l'UE :**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'enseignement de l'UE.

**Justification des crédits :**

[2A21C Psychologie sociale](#) : 24 h cours + 36 h d'études = 60 h, soit 2 crédits

[2A22C Sensibilisation à la dynamique de groupe](#) : 18 h cours + 12 h de lectures et travail = 30 h, soit 1 crédit

[2A23C Méthodes de la recherche en sciences sociales 1](#) : 36 h cours + 32 h de travaux + 30 h d'étude = 90 h, soit 3 crédits

[2A24C Méthodologie d'intervention et contexte multiculturel](#) : 18 h cours + 34 h de lectures et travail collectif + 8 h de prépa examen oral = 60 h, soit 2 créd.

# 2AU3C Eclairages juridique, psychologique et médico-**social pour l'action sociale**

Disciplines :	Droit / Psychologie / Sciences médico-sociales
Responsable de l'évaluation :	Daniel de Beer
Crédits :	10 crédits
Volume horaire :	123 heures
Période :	Quadrimestre 1

## **Compétences visées par l'UE :**

- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

**Contenu de l'UE :** L'unité d'enseignement introduit l'étudiant à une série de domaines : le champ pénal et le champ de la protection sociale dans un cadre juridique ; le développement psychologique et les enjeux psychiques attachés à chacun des âges de la vie ; le champ des sciences médico-sociales dans ses dimensions de promotion à la santé.

Ces thématiques diverses sont analysées autour d'un même objectif central : celui de donner des outils de compréhension, d'analyse et d'action aux professionnels de l'action sociale.

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE :** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de comprendre comment fonctionne le champ pénal, ainsi que l'importance et les modalités de l'action sociale mise en œuvre dans ce champ ;
- de comprendre les mécanismes de base de la protection sociale dans les domaines contributifs et non contributifs, ainsi que les mécanismes du contrat de travail ;
- de répondre aux questions et demandes des assurés sociaux et des personnes engagées dans une relation de travail, et de les aider dans la défense de leurs droits ;
- de repérer les questions et les enjeux qui traversent la personne aux différents âges de la vie et de rendre compte des remaniements des différentes instances psychiques au cours du développement ;
- de reconnaître et d'analyser une série de problématiques médico-sociales susceptibles d'être rencontrées dans la vie professionnelle et d'y réagir en adoptant un comportement professionnel adéquat et adapté tant à la situation qu'au bénéficiaire.

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus ; Dossier de textes ; Documents vidéo

## **Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

[2A31C Droit pénal](#) : cours ex cathedra avec des moments interactifs

[2A32C Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : cours ex cathedra avec participation active de l'auditoire, exercices en séances

[2A33C Psychologie du développement](#) : cours ex cathedra et interactif

[2A34C Sciences médico-sociales](#) : exposé magistral avec débats et invités extérieurs pour illustrer la théorie.

**Mode(s) d'évaluation pour les 2 sessions, sauf contrat pédagogique particulier :**

[2A31C Droit pénal](#) : examen oral

[2A32C Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) et [2A33C Psychologie du développement](#) et [2A34C Sciences médico-sociales](#): examens écrits

**Pondération des différentes activités d'apprentissage :**

[2A31B Droit pénal](#) : 20 % ; [2A32B Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : 30 % , [2A33B Psychologie du développement](#) : 30 % ; [2A34B Sciences médico-sociales](#) : 20 %

**Critères de réussite pour l'UE:**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

**Justification des crédits :**

[2A31B Droit pénal](#) :

21 h cours + 39 h d'étude = 60 h, soit 2 crédits

[2A32B Droit de la sécurité sociale et du travail 1](#) : 42 h cours + 20 h d'ex. + 42 h d'étude + 15 h de lectures et recherches = 120 h, soit 3 crédits

[2A33B Psychologie du développement](#) :

36 h cours + 14 h de préparation/lectures + 40 h d'étude = 90 h soit 3 crédits

[2A34B Sciences médico-sociales](#):

24 h cours + 26 h d'études = 60 h, soit 2 crédits

# 2AU4C Pratique et analyse du travail social : méthodes d'entretien & réflexion éthique et déontologique

Disciplines :	<b>Méthodologies du service social et des sciences sociales /Activité d'intégration professionnelle</b>
Responsable de l'évaluation :	Michel Guissard
Crédits :	19 crédits
Volume horaire :	392 heures
Période :	Quadrimestre 1 & 2

## **Compétences visées par l'UE :**

- Etablir une communication professionnelle
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés

**Contenu de l'UE:** L'UE vise la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant au travers de la pratique et de l'analyse de méthodes et de techniques professionnelles, ainsi que de l'examen de questions déontologiques.

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE :** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- négocier les objectifs et modalités de stage et d'intervention au travers de la convention de stage ;
- identifier, analyser et amorcer une critique sur les méthodes, les techniques et les outils sur le lieu de stage ;
- formuler un problème déontologique en relevant les éléments axiologiques et/ou juridiques en tension ;
- exposer des pistes d'analyse et de résolution d'un dilemme déontologique ;
- identifier et expérimenter des savoir-faire et des savoir-être tels que l'écoute, l'intérêt, la considération, la synthèse, la mise en contexte social, l'analyse de la demande etc., en vue d'aider au changement ;
- comprendre, reformuler et utiliser adéquatement des notions telles que le mandat, l'asymétrie, l'analyse de la demande, la contextualisation de la problématique.

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus; Notes de cours, textes de références ; Documents en format électronique sur le campus virtuel ; Matériaux d'entretien et de situations professionnelles amenés par l'étudiant à partir de sa pratique professionnelle

## **Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

**2A41B Stage 1 :** les AIP présentent trois modalités : le stage, le travail en atelier et le travail de recherche et d'analyse par des travaux. Le stage de 10 semaines est encadré et supervisé. L'atelier de pratique permet l'encadrement du stage par l'Institut. C'est en sous-groupe de pairs étudiants-stagiaires sous la supervision du MFP que les retours de stage s'organisent.

**2A42B Ethique et déontologie du travail social :** séminaire interdisciplinaire dans lequel s'entrecroisent les savoirs et les interventions d'un juriste, d'un philosophe et d'une personne ayant une expertise déontologique au Comité de vigilance en travail social.

- Séances avec l'ensemble de la classe pour l'exposé introductif et la présentation de la matière juridique.

- Séances en sous-groupes pour la partie éthique et pour l'appropriation de la matière par le biais de l'analyse de situations-problèmes.
- Travaux en petits groupes sur des dilemmes déontologiques, et présentation des résultats de ces travaux en classe.

[2A43B Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : apports théoriques et exercices destinés à développer des habiletés à la rencontre et à l'intervention impliquant, entre autres, de désamorcer une attitude de réactivité et à stimuler et/ou entretenir curiosité, intérêt, disponibilité et créativité, à développer l'écoute et la communication.

**Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :**

[2A41B Stage 1](#) : Evaluation continue du processus de stage. Evaluation des travaux et du stage à partir des évaluations intermédiaire et finale. Pour la seconde session, seuls les travaux sont remédiables, principalement le rapport de stage et le travail de recherche.

[2A42B Ethique et déontologie du travail social](#) : Deux travaux sont demandés, comptant chacun pour la moitié de la note finale. Il faut obtenir 50 % dans chaque travail pour réussir.

- Travail individuel (pendant le stage). Problématisation d'une préoccupation déontologique à partir d'une situation de stage. Prise en considération de différentes voies d'analyse pour traiter la problématique.
- Travail collectif (après le stage). Par petits groupes, réflexion critique sur un dilemme déontologique en recourant à la délibération éthique. Exposé oral des résultats de l'analyse.

En 2<sup>e</sup> session, travail individuel. Examen approfondi d'une préoccupation déontologique à partir d'une situation de stage. Analyse approfondie et proposition de voies de résolution.

[2A43B Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : Evaluation continue + travail écrit pour les deux sessions.

**Pondération des différentes activités d'apprentissage :**

[2A41B Stage 1](#) : 60% ; [2A42B Ethique et déontologie du travail social](#) : 20% ; [2A43B Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : 20%

**Critères de réussite pour l'UE:**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

**Justification des crédits :** [2A41C Stage 1](#) : 350 h de stage (dont 300h sur le lieu de stage + 48 h d'ateliers à l'école + 2 h d'évaluation orale) + 100 h de travaux écrits, recherches, visites, processus de négociation de stage et rédactions = 450 h, soit 15 crédits [2A42C Ethique et déontologie du travail social](#) et [2A43C](#)

[Méthodes d'entretien d'aide en travail social](#) : 21 h de cours + 39 h de travail écrit = 60 h, soit 2 crédits

# 2AU5C Scènes sociales d'exclusion, d'intégration et d'urgence (vulnérabilité et crise)

Disciplines :	Sociologie / Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Danièle Peto
Crédits :	7 crédits
Volume horaire :	78 heures
Période :	Quadrimestre 2

**Compétences visées par l'UE :** - Etablir une communication professionnelle  
- Interagir avec son milieu professionnel  
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable  
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux

**Contenu de l'UE :** Cette unité d'enseignement mêle deux approches : une approche disciplinaire, d'une part, et une approche thématique de l'autre. Côté disciplinaire, une introduction à l'anthropologie et une lecture sociologique, spécifiée à l'exclusion et à l'intégration sociale, permettront à l'étudiant d'appréhender de manière complexe et spécifique une série de scènes sociales. Côté thématique, c'est l'urgence sociale qui sera mise au cœur du questionnement tant socio-anthropologique que dans une perspective de méthodologie du travail social. Nous y viserons l'élaboration d'un processus complet d'action en argumentant nos choix méthodologiques, éthiques et techniques dans le cadre de l'intervention en situation d'urgence (de l'identification de la situation à l'évaluation des effets sur le terrain).

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE:** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de définir et de nommer les objets de la discipline anthropologique et leur terminologie ;
- d'observer et de décrire des scènes sociales ; de les comparer ; de s'engager dans une première étape d'interprétation visant à clarifier la compréhension de ces scènes sociales ;
- de développer une réflexion analytique rigoureuse des phénomènes d'intégration et d'exclusion sociales grâce aux outils théoriques développés en séance ;
- d'élaborer un questionnement en termes d'action et de justice sociales ;
- de différencier les quatre dimensions fondamentales du travail social d'urgence ;
- de construire (élaborer) un processus complet d'action en argumentant ses choix méthodologiques (éthique, technique et dialectique) dans le cadre de l'intervention en situation d'urgence (de l'identification de la situation à l'évaluation des effets sur le terrain).

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus; Notes de cours; Communications via le campus virtuel; Vidéos, articles, portefeuille de lectures

**Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

[2A51C Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#) : enseignement magistral ponctué de participation active via un travail d'interprétation et d'analyse de textes ou extraits vidéo, distribués ou visionnés en séance.

[2A52C Anthropologie](#) : Cours ex cathedra ponctué de séances interactives

[2A53C Urgence et travail social](#) : Enseignement sous forme de séminaire, ponctué de rencontres avec des professionnels de terrain, d'analyse de textes et d'extraits vidéo visionnés et mis à la disposition des étudiants sur le campus virtuel de l'école.

[2A54C Approche systémique de l'intervention sociale](#) : séminaire avec exercices en groupe sur base de la théorie enseignée et de situations professionnelles concrètes

**Mode(s) d'évaluation sauf contrat pédagogique particulier :**

[2A51C Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#) : Examen oral : présentation orale d'un travail réalisé en groupe de deux ou trois étudiants. En seconde session, les consignes sont inchangées mais le travail peut être réalisé seul.

[2A52C Anthropologie](#) : Travail écrit pour les deux sessions. Se trouvent dans cet exercice observation et écriture.

[2A53C Urgence et travail social](#) : Examen oral pour les deux sessions.

[2A54C Approche systémique de l'intervention sociale](#), pour les deux sessions : examen écrit (portant essentiellement sur les concepts) et travail dans lequel l'étudiant commente une scène sociale à partir des concepts étudiés.

**Pondération des différentes activités d'apprentissage :**

[2A51C Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#): 28%. [2A52C Anthropologie](#) : 28%. [2A53C Urgence et travail social](#) : 16%. [2A54C Approche systémique de l'intervention sociale](#) : 28%

**Critères de réussite pour l'UE:**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

**Justification des crédits :**

[2A51C Sociologie de l'intégration et de l'exclusion](#): 21h cours+18h de lectures et réappropriation matière + 21 h prépa, exam = 60 h, 2 crédits

[2A52C Anthropologie](#) : 24 h de cours + 36 h de travail personnel = 60 h, soit 2 crédits

[2A53C Urgence et travail social](#): 12 h de cours + 17 h de travail (lectures, réappropriation) + 1h exam = 30 h, soit 1 crédit

[2A54C Approche systémique de l'intervention sociale](#) : 21 h cours + 20 h de lectures + 19 h de prépa du travail et étude = 60 h, soit 2 crédits

# 2AU6C Techniques et études de logiques d'intervention

Disciplines :	Méthodologies du service social et des sciences sociales
Responsable de l'évaluation :	Hassane Njimi
Crédits :	6 crédits
Volume horaire :	75 heures
Période :	Quadrimestre 2

**Compétences visées par l'UE :**

- Etablir une communication professionnelle
- Interagir avec son milieu professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Construire, dév. et gérer des relations prof. avec les personnes, les groupes et les communautés

**Contenu de l'UE :**

- Etude des options politiques et méthodologiques en travail social
- Repères théoriques et applications de techniques de travail

**Acquis d'apprentissages spécifiques travaillés et évalués dans l'UE :** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- appliquer les techniques d'intervention ;
- chercher, recueillir et traiter l'information pertinente et d'évaluer des résultats de recherche ;
- connaître et utiliser des techniques informatiques de récolte et de traitement de données ;
- décoder les postulats des acteurs et leurs hypothèses de travail et les facteurs contextuels ;
- interpréter et élaborer des hypothèses de travail.

**Supports spécifiques à l'UE :** Syllabus; Portefeuille de lecture et projections; Notes de cours : personnelles de l'étudiant et/ou distribuées par l'enseignant ; Document sur le campus virtuel (Claroline)

**Liste des différentes activités d'enseignement composant l'UE et des méthodes d'enseignement propres à chacune :**

[2A61C Techniques pour intervenir en milieu professionnel : animation de groupe, conduite de réunion](#) : exercices pratiques en atelier

[2A62C Méthodologies en règlement de conflits : médiation, négociation](#) : cours magistral et exercices

[2A63C Etude critique des politiques et logiques de l'insertion, de l'intégration et du développement](#) : cours magistral et recherche

[2A64C Méthodes de la recherche en sciences sociales 2](#) : atelier informatique

**Mode(s) d'évaluation, sauf contrat pédagogique particulier :**

[2A61C Techniques pour intervenir en milieu professionnel : animation de groupe, conduite de réunion](#) : deux travaux à remettre 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sess.

[2A62C Méthodologies en règlement de conflits : médiation, négociation](#) : examen écrit pour les deux sessions

[2A63C Etude critique des politiques et logiques de l'insertion, de l'intégration et du développement](#) : travail de recherche, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> session.

[2A64C Méthodes de la recherche en sciences sociales 2](#) : travail écrit, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> session

**Pondération des différentes activités d'apprentissage :**

[2A61C Techniques pour intervenir en milieu professionnel \(animation de groupe, conduite de réunion\)](#) : 20%

[2A62C Méthodologies en règlement de conflits : médiation, négociation](#) : 30%

[2A63C Etude critique des politiques et logiques de l'insertion, de l'intégration et du développement](#) : 30%

[2A64C Méthodes de la recherche en sciences sociales 2](#) : 20%

**Critères de réussite pour l'UE:**

Le jury peut mettre en échec un étudiant qui n'aurait pas réussi une ou plusieurs des activités d'apprentissage de l'UE.

**Justification des crédits :**

[2A61C Techniques pour intervenir en milieu professionnel : animation de groupe, conduite de réunion](#): 12h cours+18 h travaux= 30 h, 1 crédit

[2A62C Méthodologies en règlement de conflits : médiation, négociation](#):

24 h de cours + 16 h de travaux = 40 h, soit 2 crédits

[2A63C Etude critique des politiques et logiques de l'insertion, de l'intégration et du développement](#):

21h cours + 39 h travaux = 60 h, 2 crédits

[2A64C Méthodes de la recherche en sciences sociales 2](#):

18 h de cours + 18 h de travaux = 36 h, soit 1 crédit